

Activités de la Vie Quotidienne
Protocole d'évaluation clinique (EVAL) = 0

Les informations relatives à ce code EVAL se trouvent dans la section :

- (I) *Signification* : La signification du code 0 pour le Protocole d'évaluation clinique « Activités de la vie quotidienne ».

Ces informations doivent être imprimées dans leur intégralité. Il est possible de consulter de la littérature complémentaire.

I. Signification

Le **Protocole d'évaluation clinique « AVQ » n'est pas activé**. Cela signifie qu'**UN des facteurs ci-dessous** est présent chez ce patient :

- Est capable d'exécuter des activités AVQ de manière autonome, même des activités AVQ qui normalement ne semblent plus possibles à un stade précoce (par exemple s'habiller, hygiène personnelle). Ce sous-groupe comprend la majorité des patients qui reçoivent des soins à domicile ou qui vivent de manière autonome (aux Etats-Unis)
- Soit le patient n'a plus aucune capacité cognitive (obtient un résultat de 6 sur l'échelle des performances cognitives (CPS), ce qui correspond à un examen de l'état mental (MMSE) d'environ 0). Ce sous-groupe comprend surtout des patients en MRS (aux Etats-Unis)
- Soit le patient présente un risque de décès imminent. Ce sous-groupe comprend surtout des patients en MRS (aux Etats-Unis)

Ce patient fait partie du groupe de patients pour lesquels le rétablissement ou le maintien de l'état fonctionnel afin de prévenir la régression des AVQ n'est pas l'objectif principal.

À ce groupe appartiennent 20% des personnes âgées en MRS, 65% des personnes âgées qui reçoivent des soins à domicile et 99% des personnes âgées vivant de manière autonome. Près de 25 % des personnes âgées qui vivent en MRS et qui font partie de ce groupe régresseront dans la période de quatre-vingt-dix jours suivante, 12 % présenteront des améliorations. Chez les personnes âgées qui reçoivent des soins à domicile, ces pourcentages sont respectivement de 14 % et 14 % (aux Etats-Unis).

Attention :

Ce Protocole d'évaluation clinique s'applique aux patients qui vivent de manière autonome en résidence-service, aux patients qui reçoivent des soins à domicile, aux patients qui séjournent en logements protégés ou aux patients qui séjournent en MRS.

Procurez des soins AVQ et un accompagnement adaptés aux patients souffrant de problèmes dans les AVQ, même si le rétablissement ou le maintien de leur état fonctionnel n'est pas envisageable ni réalisable.